

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Préparation Grand Magal de TOUBA Edition décembre 2013 : Tenue d'un Comité Départemental de Développement

Date de mise en ligne : mardi 1er octobre 2013

- Actualités de la Communauté Mouride -

MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

Le mercredi 25 septembre 2013, une vingtaine de jours après le CLD, le Préfet de Mbacké a dirigé une rencontre du CDD à la communauté rurale de Touba.

Le mercredi 25 septembre 2013, une vingtaine de jours après le CLD, le Préfet de Mbacké Serigne Mbaye a dirigé une rencontre du CDD à la communauté rurale de Touba. Cette deuxième rencontre à la base est une phase importante de la préparation du Grand Magal de Touba en ce sens qu'elle donne l'opportunité aux acteurs à la base d'apporter leurs contributions sur tout ce qui peut garantir un succès dans l'organisation du Magal qui est l'un des événements les plus importants du monde islamique.

Pendant près de 10 tours d'horloge, tous les secteurs intervenant dans le cadre de l'organisation ont été passés au peigne fin. Entre le CLD et le CDD il n'y a pas de changements notoires, cependant l'occasion a encore été donnée à chacun pour décliner sans ambiguïté ses objectifs et faire une évaluation de mi-parcours.

Pour être plus pragmatique, au terme de la rencontre, le préfet a informé tous les participants, de la mise sur pied de commissions pour approfondir les réflexions et prendre des décisions appropriées. Les conclusions de ces ateliers n'attendent pas le Comité Régional de Développement CRD, ils seront transmis dans les meilleurs délais à qui de droit pour que des résultats probants puissent être réalisés.

Ainsi du 02 au 04 octobre 2013 les commissions tiendront des rencontres sectorielles et l'on débutera par :

- — La Santé et l'Hygiène :
- — L'Hydraulique et l'Assainissement
- — L'énergie
- — La sécurité comprenant la Police, la Gendarmerie et les Sapeurs pompiers
- — Les transports et la circulation
- — Les autres secteurs : Télécoms, commerce, élevage, communication, eaux et forêts, etc.

Un chronogramme détaillé sera établi et les convocations envoyées à tous les concernés par le préfet.